



VILLE  
DE  
BONSECOURS



PROCÈS VERBAL du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Restitution des débats

vendredi 20 juin 2014

# Conseil Municipal de Bonsecours

## Procès Verbal de la séance du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vendredi 20 juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Bonsecours, légalement convoqué par courrier en date du treize juin s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent GRELAUD, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

### APPEL NOMINAL

**Présents :** M. GRELAUD, Maire ; Mmes & M. FRELEZAUX, LEFORT, MARCOTTE, FOLLET, LEPICARD, COUILLARD Adjoints au Maire  
Mmes & M. LUCIANI, BUNAUX, BETTENCOURT, LEFEBVRE, MARÉCHAL, HERVÉ, MONCHAUX, DESANNAUX, GREDEL, MARC, BACKERT, NIVROMONT, ABRIL, LAYET, VIDAL-DRALA, GACH, LABARRE Conseillers Municipaux.

**Pouvoirs :** Mme CHESNET-LABERGÈRE donne pouvoir à M. FRELEZAUX  
Mme VERMEIREN donne pouvoir à Mme HERVÉ  
M. DURAND donne pouvoir à M. COUILLARD  
M. le TOURNEUR donne pouvoir à M. MONCHAUX  
M. FIODIERE donne pouvoir à M. LEFORT

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE propose de désigner, en qualité de secrétaire de séance, Madame Annick BUNAUX.

Il n'y a pas d'observation, **Madame Annick BUNAUX est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

### CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE

Monsieur le Maire rappelle, qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Jocelyne MARCOTTE, François LUCIANI, Guillaume NIVROMONT et Gwenaël LABARRE.

### 2014.38 – Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des Sénateurs

Le renouvellement des sénateurs interviendra le 28 septembre 2014, comme le prévoit le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs.

Ce même décret prévoit que les Conseils Municipaux sont convoqués le vendredi 20 juin 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil Municipal, La commune de Bonsecours dispose donc de 15 délégués et de 5 suppléants maximum.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les Conseillers Municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne (sans panachage, ni vote préférentiel).

2 listes sont présentées :

<b>Liste Laurent GRELAUD</b>	
<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Laurent GRELAUD Catherine CHESNET-LABERGÈRE Gérard FRELEZAUX Jocelyne MARCOTTE Daniel LEFORT Marylène FOLLET Frédéric DURAND Fabienne LEPICARD Hervé COUILLARD Françoise HERVÉ Christian MONCHAUX Béatrice LEFEBVRE Vincent FIODIÈRE Florence MARÉCHAL Patrice le TOURNEUR	Annick BUNAUX Guillaume BACKERT Marie GRENDEL Guillaume NIVROMONT Stella DESANNAUX

<b>Liste Marc LAYET</b>	
<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Marc LAYET Annie VIDAL-DRALA	Michel ABRIL

Il est procédé au vote. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, dépose son bulletin dans l'urne.

M. Guillaume NIVROMONT et M. Gwenaël LABARRE ouvrent l'urne, comptabilisent les bulletins et constatent :

- 24 voix pour la liste Laurent GRELAUD
- 5 voix pour la liste Marc LAYET

Sont élus, au scrutin secret, en tant délégués et suppléants du Conseil Municipal pour les élections des sénateurs :

<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Laurent GRELAUD Catherine CHESNET-LABERGÈRE Gérard FRELEZAUX Jocelyne MARCOTTE Daniel LEFORT Marylène FOLLET Frédéric DURAND Fabienne LEPICARD Hervé COUILLARD Françoise HERVÉ Christian MONCHAUX Béatrice LEFEBVRE	Annick BUNAUX Guillaume BACKERT Marie GRENDEL Guillaume NIVROMONT Michel ABRIL

Vincent FIODIÈRE Marc LAYET Annie VIDAL-DRALA	
---	--

La délibération suivante est adoptée :

« Le Conseil Municipal de BONSECOURS,

**VU** le Code le Code Général des Collectivités Territoriale, et notamment ses articles L.2121-15 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17 ;

**VU** le Code le Code Electoral, et notamment ses articles L.280 à L.293,

**VU** la Loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,

**VU** le Décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**VU** la Circulaire du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants,

**VU** l'Arrêté Préfectoral du 11 juin 2014 relatif à la désignation des délégués des Conseils Municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014,

**CONSIDÉRANT** qu'en application du décret n° 2014-532 du 26 mai 2014, les conseils municipaux sont convoqués le 20 juin 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants,

**CONSIDÉRANT** qu'en application de l'arrêté préfectoral du 11 juin 2014 la Commune de Bonsecours doit désigner 15 délégués et 5 suppléants maximum,

✓ **PROCÈDE** à l'élection des délégués et suppléants à bulletin secret.

<b>Liste Laurent GRELAUD</b>	
<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Laurent GRELAUD Catherine CHESNET-LABERGÈRE Gérard FRELEZAUX Jocelyne MARCOTTE Daniel LEFORT Marylène FOLLET Frédéric DURAND Fabienne LEPICARD Hervé COUILLARD Françoise HERVÉ Christian MONCHAUX Béatrice LEFEBVRE Vincent FIODIÈRE Florence MARÉCHAL Patrice le TOURNEUR	Annick BUNAUX Guillaume BACKERT Marie GRENDEL Guillaume NIVROMONT Stella DESANNAUX

Nombre de voix : 24

<b>Liste Marc LAYET</b>	
<b>Délégués</b>	<b>Suppléants</b>
Marc LAYET Annie VIDAL-DRALA	Michel ABRIL

Nombre de voix : 5

- ✓ **SONT ÉLUS**, au scrutin secret, en tant délégués et suppléants du Conseil Municipal pour les élections des sénateurs

<b>Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal</b>	
Délégués	Suppléants
Laurent GRELAUD Catherine CHESNET-LABERGÈRE Gérard FRELEZAUX Jocelyne MARCOTTE Daniel LEFORT Marylène FOLLET Frédéric DURAND Fabienne LEPICARD Hervé COUILLARD Françoise HERVÉ Christian MONCHAUX Béatrice LEFEBVRE Vincent FIODIÈRE Marc LAYET Annie VIDAL-DRALA	Annick BUNAU Guillaume BACKERT Marie GRENDÉL Guillaume NIVROMONT Michel ABRIL

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.***